

# ARBORICULTURE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre  
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



**G.R.C.E.T.A.**  
de Basse Durance



Bulletin n° 21 / 2014  
Mercredi 23 juillet 2014

## Faits marquants :

### Pommier & Poirier

- **Développement végétatif** : récolte Guyot en cours
- **Carpocapse** : période à haut risque (éclosions de 2<sup>ème</sup> génération) en plaine. Dans les Alpes zone nord, période à risque modéré.
- **Tavelure** : contaminations secondaires limitées mais possibles en vergers avec taches sur feuilles et/ou fruits.
- **Black Rot** : premiers symptômes sur fruits en secteur Basse Durance
- **Feu bactérien** : à surveiller – situation calme
- **Puceron lanigère** : parasitisme bien présent.
- **Acarien rouge** : situation stable

### Poirier :

- **Stemphyliose** : risque élevé sur feuilles et fruits
- **Monilia** : présence ponctuelle sur fruits
- **Psylle** : risque maîtrisé
- **Puceron à phylloxera** : premiers dégâts visibles sur fruits

### Prunier :

- **Développement végétatif** : Grossissement à début véraison selon les variétés.
- **Tordeuse Orientale et Carpcapse des prunes** : fin des vols.

### COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

**Animatrice Filière Pomme/Poire** : Myriam BERUD (Station d'Expérimentation La Pugère),

Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

**Animatrice Filière Cerise** : Emmanuelle FILLERON (Ch. d'Agri.Vaucluse/Domaine Expérimental La Tapy),

Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

**Animateur Filière Prune** : Laurent POULET (GRCETA de Basse Durance),

Suppléant : Nicolas Vaysse (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

### LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR :

Chambres d'Agriculture de Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence, CIRAME, GRCETA Basse Durance, CETA Cavaillon, CETA Terroir de Crau, OP SICA Edelweiss, OP Vergers de Beauregard, OP Alpes Coop Fruits, OP COPEBI, SICA Pom'Alpes, Sociétés RAISON'ALPES, CAPL, ALPESUD.

#### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Monsieur Claude ROSSIGNOL  
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur  
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier  
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1  
[contact@paca.chambagri.fr](mailto:contact@paca.chambagri.fr)  
tel : 04 42 17 15 00

#### RÉFÉRENTS FILIÈRES ET RÉDACTEURS DE CE BULLETIN

**POMME-POIRE** : Myriam BERUD - tel : 04 90 59 29 00  
SEA La Pugère - [m.berud@lapugere.com](mailto:m.berud@lapugere.com)  
**CERISE** : Emmanuelle FILLERON - tel : 04 90 62 69 34  
Domaine Expérimental La Tapy - [efillon@domainelapugere.com](mailto:efillon@domainelapugere.com)  
**PRUNE** : Laurent POULET - tel : 04 90 92 26 90  
GRCETA Basse Durance - [laurent.poulet@grceta.fr](mailto:laurent.poulet@grceta.fr)



## Secteurs Basse Durance & Alpains

### ✦ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

**Secteur Basse Durance** : année précoce.

Des cas attribuée à la sénescence prématurée des feuilles sont relevés sur Golden et Pink Lady®, se manifestant par des taches nécrosées, le jaunissement et la chute de feuilles. Ce phénomène semble relié au temps froid et humide enregistré première décade de juillet.

**Secteur Alpin** : diamètre de fruits au 15 juillet :

Nord : 54-60 mm Golden. Sud : 52-63 mm Golden, Pink Lady®

### ✦ CARPOCAPSE

**Secteur Basse Durance** : Au cours de la semaine dernière, observation en augmentation de larves jeunes issues des éclosions de 2<sup>ème</sup> génération. La période à haut risque de G2 est en cours et devrait se poursuivre jusqu'au 10-15 août ;

**Estimation du risque** : D'après la simulation issue du modèle DGAL-Onpv/Inoki® :

Secteur	Début de vol (Biofix)	Au 21 juillet 2014			Dates prévisionnelles
		Vol adultes G2	Pontes G2	Éclosions G2	90% éclosion
Avignon	7 avril	85%	75%	53%	10-15 août
Mallemort (La Pugère)	7 avril	74%	62%	43%	

### **Dans les Alpes :**

Zone Sud : la période à haut risque (intensification des éclosions de 2<sup>ème</sup> génération) va débiter en fin de semaine.

Zone Nord (Ventavon) : depuis la semaine dernière, période à risque modéré qui devrait se poursuivre jusqu'au 9-11 août (début des éclosions de 2<sup>ème</sup> génération).

**Estimation du risque** : D'après la simulation issue du modèle DGAL-Onpv/Inoki® :

Secteur	Début de vol (Biofix)	Au 21 juillet 2014			Dates prévisionnelles		
		Vol adultes	Pontes	Éclosions	1% éclosion	10% éclosion	50% éclosion
Alpes Zone Sud Manosque	25 avril	49%	26%	4%	---	24-26 juillet	3-8 août
Alpes Zone Nord Ventavon	9 mai	100% G1 2% G2	99% G1	95% G1	30 juillet (G2)	5-10 août	---
Alpes Zone Nord La Motte du Caire*	15 mai	95% G1	91% G1	84% G1	10 août (G2)	90% des éclosions G1 : 25-26 juillet	

(\*) secteur La Motte du Caire : sous réserve validation du début de vol

### ✦ TORDEUSE ORIENTALE

Des captures, en diminution, sont enregistrées dans les pièges en secteur Basse Durance. Éclosions en cours. Des larves sont observées en vergers de pommiers de façon très ponctuelle.

**Estimation du risque** : Les larves issues de la 1<sup>ère</sup> génération ne provoquent quasiment que des dégâts sur pousses. Par contre, la 2<sup>nde</sup> génération pourra occasionner des piqûres sur fruits. Les larves de tordeuse orientale présentes sur fruits peuvent être confondues avec des larves de carpocapse. Une observation des larves sous loupe binoculaire permet d'identifier la tordeuse orientale (sur larves de taille suffisante) : elle présente un peigne anal alors qu'il est absent sur larve de carpocapse.



## Secteurs Basse Durance & Alpains (suite)

### ✦ CYDIA LOBARZEWSKI

**Dans les Alpes**, des captures sont enregistrées dans les pièges d'intensité inférieure à 2013. Des dégâts limités sont observés sur les parcelles atteintes l'année dernière.

**Estimation du risque** : La larve creuse une galerie circulaire et pénètre ensuite vers les pépins qu'elle consomme rarement. La galerie, plus fine que celle du carpocapse, est propre.

### ✦ MOUCHE MEDITERRANEENNE (CERATITE)

Pas de capture dans un piège située sur une parcelle fortement touchée l'année dernière sur le secteur d'Avignon.

### ✦ TAVELURE

En vergers non traités, des repiquages sont visibles sur feuilles. Les conditions orageuses n'ont en général pas permis une humectation suffisante pour observer des taches sur fruits.

**Estimation du risque** : Sur les secteurs présentant des taches en fin de contamination primaire, le risque de contamination secondaire est réel en cas de pluie ou d'irrigation par aspersion sur frondaison qui induisent une humectation du feuillage de plus de 8 heures.

### ✦ BLACK ROT

Premiers symptômes ponctuels en secteur Basse Durance sur Braeburn et Akane.

**Estimation du risque** : Surveiller la présence de miellat sur fruits.

### ✦ FEU BACTERIEN

**En secteur Basse Durance**, dans l'ensemble, il n'y a pas de nouveaux développements significatifs.

**Estimation du risque** : Des contaminations sont possibles lors d'épisodes pluvieux, et en particulier orageux.



N°1



N°2

Photo 1 : Feu bactérien sur pousse et sur bouquets de fruits (pomme) (source La Pugère)

Photo 2 : Gouttelettes d'exsudat sur fruits (pomme) (source La Pugère)

### ✦ PUCERON CENDRE

**Dans les Alpes**, la migration des ailés s'est terminée avec un mois de retard par rapport à l'année dernière. **Estimation du risque** : risque terminé.

### ✦ METCALFA

Présence en secteur Basse Durance mais sans évolution au cours de la quinzaine.

**Estimation du risque** : Surveiller la présence de miellat sur fruits.



## Secteurs Basse Durance & Alpains (suite)

### ✦ PUCERON LANIGERE

Le parasitisme par *Aphelinus mali* est bien installé dans une majorité de parcelles y compris dans des zones alpines.

**Estimation du risque** : Surveiller le développement des foyers sur pousses de l'année jusqu'à l'arrivée du parasitoïde *Aphelinus mali* très bon régulateur du niveau de présence de ce ravageur en période estivale.

**Seuil de nuisibilité** : Présence sur pousses de l'année et absence de régulation l'année précédente par *Aphelinus mali*.

### ✦ PUCERON VERT NON MIGRANT

Présence sur pousses sans gravité.

**Estimation du risque** : Ce puceron provoque une légère crispation des feuilles. Il n'est généralement pas considéré comme nuisible, malgré son apparition précoce et ses colonies denses. Sa migration sur les racines de graminées intervient rapidement au cours du printemps.

### ✦ ACARIEN ROUGE

Pas d'évolution dans la quinzaine écoulée : quelques cas de décoloration. Présence d'acariens prédateurs fréquente mais irrégulière selon les parcelles.

**Estimation du risque** : Les conditions climatiques favorables (sécheresse et chaleur) peuvent entraîner un développement rapide et important. Réaliser des contrôles fréquents. **Seuil de nuisibilité** : 50% de feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien rouge en l'absence d'acarien prédateur, 80% en présence d'acariens prédateurs.

### ✦ POU DE SAN JOSE

La prochaine migration est attendue à la fin du mois. **Estimation du risque** : Repérer les parcelles atteintes.

### ✦ ZEUZERE

En **secteur Basse Durance**, les éclosions sont en cours, des pousses minées sont observées mais peu de captures sont enregistrées dans les pièges.

**Dans les Alpes** secteur Manosque Les Mées, les premières captures ont eu lieu autour du 27 juin. D'après la modélisation, le seuil de 120°C a été atteint au 15 juillet (éclosion des premières larves).

**Estimation du risque** : En jeune vergers ou surgreffage les dégâts induits par les larves peuvent causer des dommages à la structure et la pérennité du jeune arbre.

### ✦ COCHENILLE BLANCHE (*PSEUDOCOCCUS*)

Pas d'extension des parcelles touchées. La présence de *Pseudococcus* est signalée sur fruits en secteur Basse Durance sur des parcelles historiquement touchées.

**Estimation du risque** : Surveiller la présence des larves sur les rameaux et l'installation sur fruits.



Adulte *Zeuzera pyrina* et pousse minée par la zeuzère (source La Pugère)



*Pseudococcus* sur fruits (La Pugère)



# POIRIER

Bulletin n° 21 / 2014  
Mercredi 23 juillet 2014



## Secteurs Basse Durance et Alpins

### ◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Secteur Basse Durance : récolte Guyot en cours

Secteur Alpin (Nord et sud) au 15 juillet : 40-45 mm Louise Bonne, 50-52 mm Williams

### ◆ TAVELURE- CARPOCAPSE – TORDEUSE ORIENTALE – METCALFA ACARIEN ROUGE cf. § POMMIER

### ◆ FEU BACTERIEN

**En secteur Basse Durance** on n'observe pas de nouveaux développements significatifs.

**Dans les Alpes zone Nord**, les symptômes sur Passe-Crassane sont en évolution à la faveur des orages répétés. L'assainissement sur les organes atteints est à envisager dans les parcelles touchées. Surveiller les haies proches des vergers avec aubépines, cognassiers, pyracanthas.

**Estimation du risque** : Des contaminations sont possibles lors d'épisodes pluvieux, et en particulier orageux.



Photo (source La Pugère) :  
Feu bactérien sur bouquet de fruits (poirier)

### ◆ STEMPHYLIOSE

Les conditions sont favorables au développement de la stemphyliose. On observe, en secteur Basse Durance, la présence de taches sur feuilles et surtout sur fruits, notamment en verger non traité. Les variétés sensibles sont Harrow Sweet, Conférence, Alexandrine, Abbé Fetel. L'apparition de taches nécrotiques brunes – rougeâtres aux dimensions réduites, est à surveiller.

**Estimation du risque** : la période à risque s'étend de la floraison jusqu'à la récolte (automne). La période de risque important sur fruits débute à partir de mi-mai. Les conditions chaudes et humides (rosées, irrigation) sont très favorables au développement du champignon pathogène.



Stemphyliose sur fruits (source : La Pugère)

### ◆ MONILIA

Des fruits pourris sont observés ponctuellement sur Guyot.



## Secteurs Basse Durance et Alpains (suite)

### ◆ PSYLLE

**En tous secteurs**, la situation est maîtrisée dans la plupart des parcelles. Bonne régulation des populations en général malgré des niveaux de populations hétérogène à la chute des pétales. Présence importante d'auxiliaires (punaises mirides dont anthocoris et orius, forficules) qui jouent un rôle non négligeable dans la régulation du psylle.

**Estimation du risque** : Les dégâts induits par les larves de 2<sup>ème</sup> génération et des générations suivantes peuvent être préjudiciables à la récolte à cause du miellat et du développement de la fumagine sur fruits. Le respect des auxiliaires est déterminant dans la régulation du psylle.

### ◆ PHYLLOXERA DU POIRIER

Les premiers fruits avec symptômes à l'œil sont observés. Ils peuvent être confondus avec du *Botrytis* de l'œil.

**Rappel de la biologie** (Source : inra.fr/hyppz) : Au cours de l'été, ces pucerons s'abritent dans la cavité pistillaire des poires, surtout chez les variétés où cette cavité ne se ferme pas complètement. La prise de nourriture par ces femelles entraîne la formation de larges plages noires, un symptôme appelé "Cul noir" ou "Nécrose de l'œil" et qui ressemble assez à une attaque précoce de *Botrytis cinerea*. De telles taches peuvent apparaître à d'autres endroits du fruit, là, par exemple, où une feuille est demeurée en contact avec le fruit, et, exceptionnellement près du pédoncule. Les dégâts apparaissent soit pendant le mûrissement, soit pendant le stockage au froid en même temps que des pourritures.

**Estimation du risque** : Les risques d'évolution vers des pourritures sont réels pour les lots en conservation. Les fruits atteints doivent être écartés à la récolte.



Coupe transversale de la cavité pistillaire avec présence de 2 individus globuleux (taille environ 0.5 mm)



Tache nécrosée à l'œil  
(source photos : GRCETA BD)

### ◆ FOLLETAGE

Les fortes chaleurs peuvent causer un brunissement rapide du feuillage. La présence d'acararien et de phytopte peut accentuer le phénomène, ce qui est observé sur Conférence dans certains cas. Ne pas confondre avec du feu bactérien, les nervures des feuilles restent vertes dans le cas du folletage.

**Estimation du risque** : La variété Conférence est particulièrement sensible. Le risque est accru en période caniculaire.



## Secteurs Basse Durance et Alpins (suite)

### ✦ PHYTOPTES DES GALLES ROUGES

De nombreuses parcelles présentent des symptômes sur feuilles et parfois sur fruits. Le recensement des parcelles touchées cette année est à réaliser.

### ✦ AGRILE

Observer les symptômes de dessèchement de feuilles. Prophylaxie à mettre en place dans les vergers atteints.

## Tous secteurs

### ◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Grossissement des fruits.

Grenadine (45 à 50 mm de diamètre)

Reine Claude Bavay : Entre 35 et 38 mm

Début véraison sur Reine Claude Dorée.



### ◆ CARPOCAPSE

Effondrement des piégeages cette semaine dans tous les secteurs. Le vol est encore actif dans les secteurs Calavon/Ventoux avec quelques rares captures, alors qu'il est complètement arrêté en secteur de basse Durance.

Les piqures actives de Carpopapse sont faibles dans toutes les parcelles de tous les secteurs observés.

### ◆ TORDEUSE ORIENTALE

Enchevêtrement des vols de 3ème, 4ème et 5ème génération. Les piégeages diminuent néanmoins depuis 10 jours pour se situer entre 0 et 7 captures dans la semaine.

Absence de dégâts actifs sur les parcelles observées.

### ◆ QUALITE / EPIDERME

Suite aux pluies et au vent, présence de fentes sur fruit et traces de boisage dû aux frottements, et observations des premiers dégâts d'oiseaux.



## Tous secteurs

### ✦ MOUCHE

Présence de larve de Drosophiles sur un fruit en surmaturité dans une parcelle à Maillane (13). Mise en élevage pour identification des adultes.



### ✦ CAMPAGNOLS

Présence de tumulus récents et actifs.

### ✦ CHUTE PHYSIOLOGIQUE

Présence des premières chutes de fruits sur les parcelles précoces de Reine Claude Dorée.

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*